



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 66981

Texte de la question

M. Pascal Clément attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'état d'avancement du dossier d'indemnisation des personnes contaminées par le virus de l'hépatite C lors de transfusions sanguines. Il lui demande, en conséquence, si la mise en place d'un fonds d'indemnisation aux victimes s'est concrétisé et sur quels critères les personnes contaminées peuvent percevoir leur indemnisation.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Clément](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66981

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5742